



**Monsieur Dimitri SIMONS**  
Rue de Narmont, 18

**5380 FERNELMONT**

Fernelmont, le 10 juin 2020

Nos réf.: -2.073.521.1 / 15945.

Vos réf.: .

**Objet : 1 ère édition du budget participatif de Fernelmont : annonce des lauréats**

Gestionnaire du dossier : Cassart Clément - ☎ 081/83.02.84 📠 081/83.02.70 - ✉ clement.cassart@fernelmont.be

**Cher Monsieur SIMONS,**

**Nous avons l'honneur de vous informer que votre projet "les Jardins du Warichet" a été désigné lauréat du budget participatif de Fernelmont.**

Pour cette première édition, 8 projets ont été retenus. Les projets lauréats ont été annoncés lors du Conseil communal du jeudi 28 mai 2020. L'ensemble des projets déposés, sélectionnés et non-sélectionnés, est consultable sur la plateforme de démocratie participative de la Fondation Rurale de Wallonie [participation.frw.be](http://participation.frw.be).

Conformément au règlement communal régissant l'octroi de ce subside, nous vous rappelons que la prise en charge de la gestion et de l'exécution du projet (appel(s) d'offre, bons de commande, réalisation des travaux, ...) se fera par le porteur de projet. Il sera à mettre en œuvre par les porteurs de projet jusqu'au 30 juin 2021. Le montant maximum qui vous est octroyé s'élève à 7.000 €.

**Avant toute mise en oeuvre, votre projet devra faire l'objet d'une concertation avec les services communaux ( pour notamment déterminer le schéma d'implantation, et vérifier la conformité des équipements etc.).**

Les factures sont à présenter au Collège communal pour être approuvées. Elles seront ensuite comptabilisées en tant que subvention au nom de l'ASBL ou association de fait et liquidées directement sur le compte bancaire du prestataire de service/fournisseur. En principe, une dépense n'est autorisée que lorsqu'elle est prévue dans le budget du projet ratifié par le Conseil communal. Les déclarations sur l'honneur ne sont pas acceptées. En cas de recours à un prestataire extérieur, le porteur de projet fournira la convention détaillée signée avec le prestataire (dates, objet, tarifs, lieu, etc.).



Par ailleurs, nous vous saurions gré de nous communiquer régulièrement des évaluations intermédiaires d'avancement de votre projet et à l'issue de sa réalisation (dans les six mois), de remettre au Comité de sélection une évaluation du projet.

Finalement, nous vous remercions de mettre en évidence le soutien communal au travers de l'ensemble des actions et supports promotionnels liés au projet mis en œuvre. Pour ce faire, merci d'insérer le logo de la Commune de Fernelmont précédé de la mention « avec le soutien de ».

Pour toutes questions relatives à la mise en œuvre de votre projet ou à la liquidation des subsides, nous vous invitons à prendre contact avec l'agent traitant dont vous trouverez les coordonnées sous rubrique.

Nous vous remercions de contribuer par votre participation à la réussite de cette nouvelle initiative communale.

Restant à votre disposition pour tout élément complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, cher Monsieur SIMONS, en notre meilleure considération.

La Directrice générale,

C. DEMAERSCHALK

Par le Collège,



La Bourgmestre,

C. PLOMTEUX